DLP 18-7-80096130

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION DE BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ - COTE-D'OR - SAONE-&-LOIRE - YONNE - NIÈVRE - JURA - DOUBS - HAUTE-SAONE - TERRITOIRE DE BELFORT

ABONNEMENT ANNUEL : 60 F.

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

Z.I. NORD - B.P. 194 - 21206 BEAUNE CEDEX - Tél. (80) 22.19.38

Régisseur de recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture - C. C. P. DIJON 3405.12 K

Imprimerie de la Station de "Bourgogne et Franche-Comté" - Le Directeur-Gérant : J. THIAULT - Commission Paritaire de Presse N° 527-AD

Bulletin n° 197 - 11 Juillet 1980

SPÉCIAL MAÏS

PYRALE : Depuis deux ans les populations de pyrale sont en recrudescence dans les zones anciennement infestées (JURA, SAONE-et-LOIRE, COTE D'OR, HAUTE-SAONE) et en extension géographique (YONNE, NIEVRE).

A l'automne 1979 des sondages assez nombreux ont permis d'évaluer les taux d'infestation :

- YONNE : SENONAIS 1 à 3 larves/pied, TONNERROIS 1 à 4, JOVINIEN 0,5 à 1, AUXERROIS, PUISAYE faible.
- NIEVRE : Entre LOIRE et ALLIER 0,5 à 3, Sud NIVERNAIS 0,5 à 4, BOURGOGNE NIVERNAISE faible infestation (mais importantes captures de papillons en 1980).
- SAONE-et-LOIRE : BRESSES et CHALONNAIS 1 à 2
- COTE-D'OR : CHATILLONNAIS 0,5 à 3, Sud Est COTE D'OR 1,5 à 2, PLAINE DIJONNAISE moins de 0,5
- JURA : PLAINE - BRESSE 2,8

Si l'on estime que le seuil de nuisibilité est de une larve en moyenne par plante, on peut dire que de nombreuses régions à maïs présentent un risque plus ou moins élevé en 1980. Dans ces zones il est conseillé de prévoir une intervention. Se reporter à la note spéciale publiée dans notre bulletin n° 191 du 29 mai 1980. A la liste des produits ajouter : phoxime : Volaton 2,5.

Les premières pontes notables viennent seulement d'être observées dans l'YONNE ; par conséquent, pour les maïs les plus précoces, se rapprocher le plus possible du stade fin de cornet pour intervenir.

PUCERONS : En 1979 des dégâts de pucerons sur maïs ont été provoqués par une pullulation très élevée de l'espèce *Metopolophium dirhodum* alors que des infestations d'autres espèces n'avaient pas entraîné de dommages les années antérieures.

Actuellement les populations de pucerons restent le plus souvent inférieures à 80 par pied et l'on estime que les cultures peuvent en supporter sans dommage plusieurs centaines (notamment de l'espèce *M. dirhodum* dont la toxicité directe dûe à la salive a pu être démontrée sur maïs), d'autant que les cultures ont une alimentation en eau très favorable cette année.

Les populations de pucerons étant actuellement en multiplication active, notamment l'espèce *M. dirhodum* qui est localement dominante dans l'YONNE (en terrain "chaud" de la vallée de l'YONNE en particulier) il est vivement conseillé de surveiller les cultures.

P142

RECONNAISSANCE DES PRINCIPAUX PUCERONS SUR MAÏS

	Sitobion avenae	*Rhopalosiphum padi*	*Metopolophium dirhodum* et *festucae*
Forme	Allongée	Globuleuse	Allongée
Couleur	Variable Vert jaune à marron très foncé	Vert olive à brun Arrière de l'abdomen rougeâtre	Vert jaunâtre ou rose
Antennes	Longues	Courtes	Longues
Cornicules	Longues et noires	Courtes extrémités foncées	Longues et claires
Queue	Longue, plus pâle que le corps	Courte	de même couleur que le corps
S C H E M A (d'après ACTA)		cornicules	

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie,
Chef de la Circonscription phytosanitaire
"Bourgogne et Franche-Comté"
G. VARLET

Inscription à la Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse n° 527 AD.